

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE
DU COMMISSARIAT DE POLICE
« POLICE SYRDALL »

A NIEDERANVEN

28 FEVRIER 2022



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

1. Programme de la journée
2. Commissariat de Police – Police Syrdall
3. Programme de construction
4. Informations générales

1. PROGRAMME DE LA JOURNEE

Le programme officiel commencera à 14h30.

Accueil

Discours de M. Raymond WEYDERT
Bourgmestre de la commune de Niederanven

Discours de M. Henri KOX,
Ministre de la Sécurité Intérieure

Geste symbolique

2. COMMISSARIAT DE POLICE – POLICE SYRDALL

Le projet de réforme de la Police est entré en vigueur au 1^{er} août 2018. Un meilleur service au citoyen était au centre des préoccupations de cette réforme. La Police est désormais plus facilement disponible et présente sur le terrain. Les conditions de travail du personnel ont été améliorées par une organisation plus flexible des structures.

La Police compte actuellement 55 sites et commissariats de police répartis sur quatre régions policières. Tous les commissariats garantissent l'entière des fonctions d'une police sur le plan local, à savoir les interventions d'urgence, un accueil et une assistance du citoyen ainsi qu'un travail de proximité et de prévention.

Avec les nouvelles structures territoriales mises en place, la Police est en mesure de garantir:

- une présence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au niveau de 13 commissariats (les anciens centres d'intervention) ;
- une présence de 7h00 à 21h00 (pendant les jours ouvrables) au niveau de la nouvelle génération de commissariats fusionnés ou travaillant en communautés qui tournent à deux roulements ;
- une meilleure accessibilité pour le citoyen avec la possibilité de prendre rendez-vous avec l'agent de police.

Ces éléments permettent d'augmenter le nombre de patrouilles sur le terrain, notamment pendant les heures de grande affluence, en cours de matinée et de fin d'après-midi. Les commissariats disposent ainsi d'une plus grande flexibilité dans la gestion de leurs ressources, ce qui permet une meilleure adaptation aux spécificités locales.

Le nouveau commissariat, dénommé « Syrdall », sera du type à 2 roulements, avec 20 fonctionnaires, et assurera une présence de 7h00 à 21h00, pendant les jours ouvrables.

La structure a été conçue afin de pouvoir accueillir ultérieurement, en cas de besoin, sans transformation, un maximum de 34 policiers (3 roulements).

Le programme comprend:

- une zone publique avec
 - 1 accueil avec zone d'attente,
 - 2 bureaux d'audition,
 - 1 salle polyvalente pour 50 personnes, modulable en deux salles de réunions,
- une zone policière avec
 - 6 bureaux dont 4 bureaux à 4 personnes et 2 bureaux individuels
 - vestiaires avec douches,
 - des locaux pour le personnel,
- des emplacements de stationnement extérieurs et intérieurs.

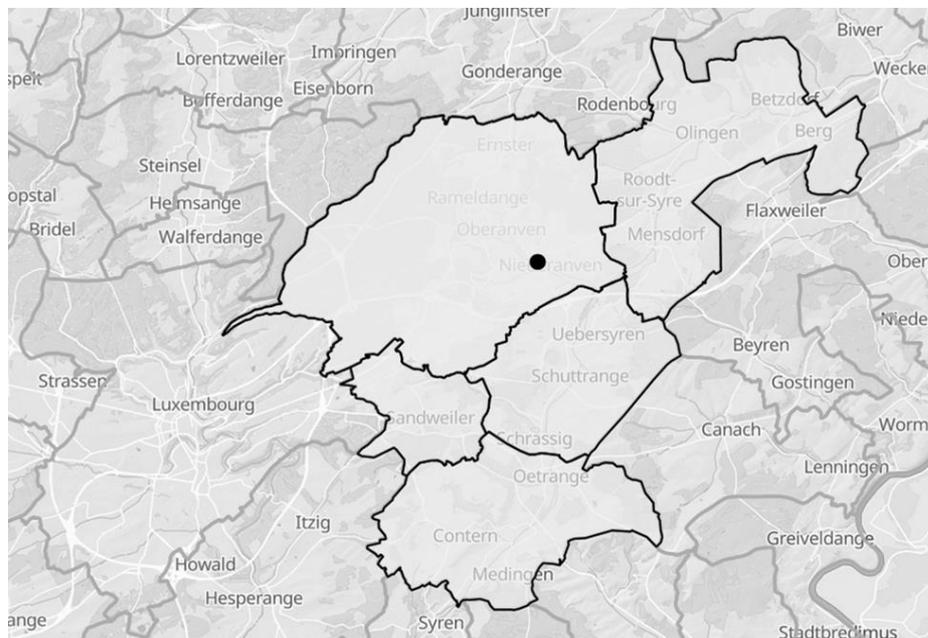
Accès et implantation

La construction du nouveau commissariat est située à Niederanven à l'adresse 164, route de Trèves (N 1).

Ce site offre une accessibilité idéale en voiture, en bus, en train ou à vélo. Les autoroutes A1 et A7 sont à proximité du site. L'aéroport de Luxembourg-Findel est à seulement 5 kilomètres en voiture et le centre de Luxembourg-Ville se trouve à 13 kilomètres.

Le commissariat sera opérationnel sur les terrains des communes suivantes :

- Niederanven;
- Betzdorf;
- Schuttrange;
- Sandweiler;
- Contern.



Carte avec indication des communes – extrait geoportail



Plan de situation : route de Trèves avec la parcelle 432/4626 – extrait geoportail

Concept général et fonctionnel

Le bâtiment localisé le long de la route de Trèves est implanté perpendiculairement au nouveau chemin communal qui, à terme, reliera cette dernière et le futur lotissement projeté à l'arrière de la parcelle au sud.

Les possibilités d'accès du public sont multiples ; le piéton pourra utiliser l'escalier principal situé le long de la route de Trèves – après avoir éventuellement stationné sa voiture sur la bande y prévue le long de la chaussée – ou bien accéder au bâtiment depuis le parking public dont l'entrée est disposée tout en haut du terrain, à l'arrière du bâtiment, le long de la future route communale.

Que l'on arrive par le large escalier à l'avant du bâtiment ou à l'opposé en venant du parking par la rampe piétonne en légère pente le long du bâtiment, l'entrée principale s'ouvre sur une cour extérieure sur le côté est du bâtiment.

Vue la topographie assez prononcée envers la route principale, le bâtiment disposera d'un parking intérieur souterrain pour les voitures de service de la Police, accessible depuis la nouvelle route communale.

Le bâtiment se composera de trois niveaux comprenant un parking, ainsi que des zones accessibles au public et divers bureaux réservés aux services de police.

Le concept architectural recherche la meilleure intégration possible dans le contexte existant, à savoir entre autres un site très particulier par rapport à la topographie du terrain et à la problématique des accès.

La volumétrie est claire, les volumes sont élémentaires : un bloc en bas le long de la route de Trèves et deux volumes en haut dont le décalage de l'un par rapport à l'autre a permis de créer la cour extérieure devant l'entrée principale.

Le bâtiment a un volume total de quelques 6'550 m³ et une surface nette d'exploitation d'environ 1'050 m².



Plan d'implantation du commissariat sur la parcelle avec aménagements extérieurs – plan Klein&Muller

Concept énergétique

Le projet prévoit la mise en œuvre d'un concept relatif au confort et à l'optimisation énergétique d'un bâtiment administratif, tout en respectant de façon générale les critères écologiques et économiques permettant un développement durable.

Le concept énergétique se caractérise par les principaux objectifs suivants : bâtiment compact, bonnes performances thermiques hivernale et estivale de l'enveloppe du bâtiment pour minimiser les besoins énergétiques, utilisation de l'inertie thermique de la structure, ventilation naturelle et mécanique, apport maximal en lumière naturelle et réduction des installations techniques au minimum nécessaire.

La priorité a été donnée à une gestion rationnelle de l'énergie. Ainsi les besoins ont été déterminés en fonction de l'occupation du bâtiment, de l'inertie du bâtiment et des horaires d'occupation. Par une simulation thermique dynamique, les besoins du bâtiment en climatisation et en chauffage ont été déterminés.

Le bâtiment, de classe de performance énergétique A et de classe d'isolation thermique B, sera chauffé par une chaudière à pellets de 30 kW. Une ventilation naturelle ainsi qu'une ventilation mécanique avec récupération de chaleur de l'échangeur à 80 % assureront un confort optimal dans tout le bâtiment.

Des dalles actives alimentées en eau froide par un groupe de production d'eau glacée d'un côté et des radiateurs régulés par thermostat d'ambiance de l'autre côté, apporteront aux bureaux le climat idéal pour un bâtiment administratif.

La toiture verte présentera une installation de panneaux photovoltaïques de 30 kW, couvrant trois quarts du besoin en électricité du bâtiment.

Les éclairages seront de type LED avec réflecteurs prismatiques et dimmables, permettant de cette manière un éclairage harmonieux et flexible avec un concept durable et écologique.

Le bâtiment présentera sur toutes ses fenêtres des stores extérieurs réglables et automatisés, perforés sur la partie basse, donnant ainsi à ses occupants la possibilité de se protéger du soleil tout en gardant le contact avec l'extérieur.

En ce qui concerne l'électromobilité, il est à préciser que des bornes de recharge électrique sont prévues dans le parking souterrain, notamment pour les voitures de services.

Choix des matériaux

Les matériaux mis en œuvre respecteront les principes du développement durable, les critères écologiques et les exigences de durabilité imposées par le choix du concept énergétique. En outre, le choix des matériaux utilisés s'est porté sur des critères de qualité tels qu'une bonne résistance à l'usure, un bon vieillissement dans le temps et un entretien facile.

L'enveloppe thermique du bâtiment sera réalisée par des matériaux naturels et écologiques. Ces matériaux se caractérisent également par une haute durabilité et un faible besoin en entretien.

Les façades seront constituées d'éléments préfabriqués sous forme d'un cadre en bois avec un remplissage intégral d'isolation en laine minérale. L'utilisation de produits naturels garantit un haut niveau de confort thermique et acoustique pour les occupants.

Les surfaces vitrées seront optimisées par rapport aux locaux qu'elles éclairent, la cohérence extérieure entre « vides » et « pleins » restera assurée, entre autres, grâce à la nature et à la teinte des matériaux qui seront utilisés. Un jeu de matériaux différents, le zinc et les briques, appelle un contraste entre les volumes principaux et une sorte de socle, qui ancre le bâtiment dans le sol. Ce socle en briques, plus naturel par le choix des matériaux, confère au bâtiment cet élément rassurant, d'une protection en son intérieur.

Le bardage de façade dans les volumes supérieurs permettra l'intégration de toutes les ouvertures aux dimensions et emplacements nécessaires, en travaillant avec les différentes teintes, celle du bardage et celle des châssis jusqu'à une mise en évidence supplémentaire de certains d'entre eux par un encadrement.



Vue 3D – vue sur l'entrée du parking souterrain et l'entrée principale

3. PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Le bâtiment dispose de :

- SAS d'entrée et accueil, réception avec guichet ;
- salle d'attente ;
- 1 salle polyvalente pour 50 personnes modulable en deux salles de réunion
- 6 bureaux de policiers dont 4 bureaux à 4 personnes et 2 bureaux individuels ;
- 2 bureaux d'audition ;
- vestiaires avec douches ;
- local d'armement ;
- kitchenette et séjour pour personnel ;
- 6 emplacements de stationnement pour voitures de services, dont une camionnette ;
- 10 emplacements de stationnement pour visiteurs dont un pour personnes à mobilité réduite ;
- locaux techniques ;
- sanitaires.

4. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Utilité

Commissariat de Police

Surfaces et volume

Superficie du site : 2'420 m²

Surface nette d'exploitation totale : 1'050 m²

Surface brute totale : 1'350 m²

Volume brut total : 6'550 m³

Coût du projet

Budget total : EUR 6'900'000.- TTC (ind. constr. oct. 2019)

Dates-clés

Autorisation de bâtir : 4 mai 2020, prolongation le 23 juin 2021

Début des travaux sur chantier : 29 septembre 2021

Mise en service prévisionnelle : automne 2023

Maître de l'ouvrage

Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics

Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architecte :

Klein & Müller, Luxembourg

Ingénieur en génie civil

DO-ING, Diekirch

Ingénieur en génie technique :

Dalzotto & Associés, Differdange

Conseil concept énergétique :

Sorane, Lausanne (CH)

Conseil concept éclairage :

EBP Schweiz, Zürich (CH)

Bureau de contrôle technique :

OGC – Organisation Gestion et Contrôle, Bettembourg

Organisme agréé :

Secolux, Leudelange

Coordinateur de sécurité et de santé :

D3 Coordination, Frisange

Entreprises

Entreprise de travaux de gros-oeuvre :

SOLID, Schieren

Entreprise de travaux de chauffage/ventilation et sanitaire :

GABBANA, Junglinster

Entreprise de travaux d'électricité :

Mannelli&Associés, Bertrange